

Le Conseil Express

Séance du 14 juillet 2026

En bref

Lors de la séance du 14 juillet 2026, le Conseil municipal de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines a adopté plusieurs résolutions importantes et discuté de différents sujets. Vous trouverez ci-dessous certains de ces points. Pour tout savoir sur les séances du conseil, visitez le villesadp.ca/seance-du-conseil/.

Décisions du conseil

GESTION CONTRACTUELLE

Une modification de contrat a été autorisée pour la réparation des lignes d'aération de la station d'épuration des eaux usées octroyée à Services Subaquatiques BLM inc. pour que la somme totale du contrat soit maintenant de 58 257,83 \$, incluant les taxes applicables. Cette modification a été nécessaire pour inclure une journée de travaux supplémentaires en raison de pièces à fournir manquantes.

À la suite d'un appel d'offres public, le contrat pour la fourniture d'un camion de signalisation (fourgon) avec grue articulée a été adjugé à Garage P. Venne inc., considérant que sa soumission, au montant de 263 867,63 \$ incluant les taxes, s'avérait conforme et la plus avantageuse.

À la suite d'un appel d'offres public, le contrat pour la fourniture d'un camion-benne (dix roues) et ses équipements a été adjugé à Globocam Montréal inc., considérant que sa soumission, au montant de 357 692,97 \$ incluant les taxes, s'avérait être conforme et la plus avantageuse.

Autorisation

PARADE D'HALLOWEEN DU CLUB OPTIMISTE

Dans le cadre de la parade d'Halloween organisée par le Club Optimiste prévue le 24 octobre prochain, le Conseil municipal de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines autorise la circulation de véhicules tout terrain (V.T.T.) durant le jour même dans les rues de la Ville pour la préparation et pour la sécurité de la parade.

Il autorise aussi la fermeture de la 3^e Avenue, entre la rue René et la rue des Cèdres, cette même journée de 17 h à 19 h pour la préparation de la parade, en plus d'autoriser aussi la fermeture temporaire et progressive des rues incluses dans le trajet de la parade de 19 h à 20 h 30, soit :

- Une partie de la 3^e Avenue – près du Centre Jean-Guy-Cardinal,
- La rue des Cèdres entre la 3^e Avenue et le boulevard Sainte-Anne,
- Le boulevard Sainte-Anne entre la rue des Cèdres et la 2^e Avenue,
- La 2^e Avenue jusqu'à proximité de la rue des Cèdres.

Plan climat

La MRC Thérèse-De Blainville est engagée dans l'élaboration de son Plan climat conformément aux exigences du programme Accélérer la transition climatique locale. Dans le cadre de ce programme, les inventaires corporatifs des activités municipales ont été réalisés afin de mieux connaître les sources d'émission de gaz à effet de serre. À la suite d'une rencontre de travail, chacune des Municipalités a établi des cibles de réduction.

Le Conseil municipal adopte donc, dans le cadre de la démarche du Plan climat, une cible corporative de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines de 10 %, d'ici 2035. Cette cible guidera les actions et les priorités d'intervention de la Ville.



Le mercredi 8 juillet dernier, le Conseil municipal a reçu, pour un souper bien spécial, un groupe de personnes provenant de Neuville-en-Ferrain, la Ville amie de Sainte-Anne-des-Plaines en France.

En plus d'échanger des cadeaux entre le maire, monsieur Jean-René Labelle et la mairesse de la commune française, madame Marie Tonnerre-Desmet, les 21 visiteurs ont pu échanger avec les membres du Conseil et certains employés.

Le vendredi suivant, les voyageurs étaient les invités dans le cadre des Vendredis musicaux!

Le Conseil en ligne

villesadp.ca • youtube.com/@villeSADP

Prochaine séance ordinaire : mardi 11 août 2026

